

Pêche au bar. Bruxelles voit rouge

11 novembre 2015 à 13h31 / Florence Autret /6

image: http://www.letelegramme.fr/images/2015/11/11/bruxelles-a-propose-d-interdire-totalement-la-peche-au-bar_2610419_660x389p.jpg?v=1



Bruxelles a proposé d'interdire totalement la pêche au bar sur les premiers mois de l'année 2016, puis de réduire les captures.

La Commission européenne a décidé de frapper un grand coup, ce mardi, en proposant de réduire les captures de bar de 46 % l'an prochain. C'est « l'arrêt de mort de la pêche au bar », a réagi l'eurodéputé Alain Cadec.

De notre correspondante à Bruxelles. Le « déclin rapide » du bar justifie de « réduire les captures de façon radicale et urgente », a expliqué, hier, un porte-parole du commissaire à la pêche, Karmenu Vella.

Résultat, la Commission européenne a proposé une interdiction totale de la pêche au bar du 1^{er} janvier au 30 juin 2016. Puis de ramener de trois à un par jour, le nombre de bars que les plaisanciers seront autorisés à pêcher à partir de juin. Les pêcheurs professionnels devront, eux, se limiter à une tonne par mois au lieu de trois. Autour de l'Irlande, la pêche restera complètement fermée. Au total, les captures de bar devront baisser de 46 % l'an prochain.

L'an dernier, déjà, la Commission avait strictement encadré les captures. Mais « les scientifiques ont conclu de façon catégorique que ces mesures ont échoué », explique ce porte-parole. D'où la nécessité de sévir.

image:

[http://memorix.sdv.fr/5/www.letelegramme.com/infos/eco_articles/L39/1187368280/Position1/Web66/DANS_NOS_COEURS_INREAD_021115@775042/InBoard_CDN_1268293.html/567462616d5659767839674143436873?_RM_EMPTY_&comm=&statut=visiteur&dpt=&ed=&int=&tag=\[economie\]\[peche\]\[bar\]\[france\]\[peche-au-bar\]&ecr=desktop](http://memorix.sdv.fr/5/www.letelegramme.com/infos/eco_articles/L39/1187368280/Position1/Web66/DANS_NOS_COEURS_INREAD_021115@775042/InBoard_CDN_1268293.html/567462616d5659767839674143436873?_RM_EMPTY_&comm=&statut=visiteur&dpt=&ed=&int=&tag=[economie][peche][bar][france][peche-au-bar]&ecr=desktop)

« L'arrêt de mort de la pêche au bar ! »

« La Commission signe l'arrêt de mort de la pêche au bar, aussi bien pour les pêcheurs récréatifs que pour les professionnels, notamment les ligneurs qui pratiquent une pêche responsable ! », a déclaré, hier, le président de la commission pêche, l'eurodéputé Alain Cadec, dénonçant l'« aveuglement bureaucratique » de la Commission. « Je suis évidemment favorable à des mesures européennes fortes pour protéger le bar mais il ne faut pas faire n'importe quoi ! », a-t-il ajouté.

Discussions dans les semaines à venir

La proposition sera discutée dans les semaines à venir entre ministres et au Parlement européen, avant de pouvoir entrer en vigueur.

Karmenu Vella rappelle, de son côté, que les scientifiques tirent « la sonnette d'alarme ». L'avis rendu en juin par le Conseil International pour l'Exploration de la Mer était alarmant. Les débarquements ont été multipliés par trois en dix ans, alors que la mortalité a doublé.

Les scientifiques admettaient toutefois de sérieuses lacunes dans les données sur lesquelles ils se basaient, notamment pour la pêche

plaisancière. « L'état des stocks est mal connu et les études de marquage se poursuivent », écrivaient-ils.

© Le Télégramme <http://www.letelegramme.fr/economie/peche-au-bar-bruxelles-voit-rouge-11-11-2015-10844716.php#9eaBCBixWdSoWAlx.99>